

*Par M Mitchel :*

1764. Si M. Nicholson avait droit à un de ces manœuvriers et vous à un autre, M. Fitzgerald serait-il dans le même cas ?—C'est ce que je ne sais pas.

1765. Sur le bordereau de décembre il y a cinq bûcherons ; vous en aviez un, M. Nicholson un aussi, où étaient les trois autres ?—Je n'en sais rien. Je ne les ai jamais vus sur la section.

1766. Combien s'en trouve-t-il sur le bordereau de février 1872 ?—Quatre.

1767. Vous dites qu'il y a quatre noms sur ce bordereau ; en connaissez-vous quelqu'un ?—J'en connais deux ; je n'ai jamais vu les deux autres.

1768. Êtes-vous convaincu que tous ces hommes n'ont pas été employés ?—Je pense qu'ils ne l'ont pas été.

1769. Voulez-vous nous dire si vous avez ordonné que ceux de ces hommes qui ne travaillaient pas fussent payés ?—Je n'ai donné d'ordre que pour le mien.

1770. Qui a ordonné qu'ils fussent payés ?—Le bordereau est certifié par M. Fitzgerald et le payeur en retirait le montant. Le bordereau ne passe pas par mes mains.

*Par M. Archibald :—*

1771. Pouvez-vous dire sur l'indication de qui le payeur dresse le bordereau ?—Je suppose que c'est sur l'indication des membres du personnel. Chaque ingénieur de la section a droit à un bûcheron ; quant aux porte-mètre, il y en a un pour chaque subdivision de section, et celle-ci en a deux.

1772. Savez-vous s'il faut que le payeur ait le certificat de l'ingénieur de division avant de payer ?—J'ai toujours été sous l'impression qu'il le fallait.

1773. Examinez le bordereau d'avril 1872, et voyez combien de bucherons y figurent ?—Quatre, et il porte le certificat de M. Fitzgerald. Je n'en ai vu qu'un sur la section pendant ce mois.

1774. Connaissez-vous Samuel Roy ?—Non.

1775. Connaissez-vous quelque personne dont M. Fitzgerald retirait les gages sous le nom de Samuel Roy ?—Non.

1776. Combien de ces journaliers figurent sur les bordereaux de 1874 ?—Quatre.

1777. Samuel Roy en est-il un ?—Oui.

1778. De qui est l'écriture ?—De M. Fitzgerald.

*Par M. Scatcherd :—*

1779. De qui ces hommes reçoivent-ils leurs gages ?—Le mien les reçoit de moi.

*Par M. Mitchell :—*

1780. Voyez le bordereau de mai ; le nom de Samuel Roy y est-il de la main de M. Fitzgerald ?—Oui.

(M. Fitzgerald avoue que c'est son écriture.)

1781. Vous êtes-vous jamais enquis comment il se faisait que tant d'hommes étaient portés sur les bordereaux tandis qu'il y en avait si peu d'employés ?—Non.

1782. Avez-vous cru à la fausseté de ces bordereaux ?—Je savais qu'il n'y avait pas autant d'hommes d'employés.

1783. Avez-vous fait remarquer la chose à quelqu'un ?—Pas que je me souviens.

1784. M. Fitzgerald certifie-t-il tous ces bordereaux ?—Je le pense.

*Par M. Archibald :—*

1785. Qui les a certifiés en son absence ?—Moi, probablement.

1786. Examinez celui de septembre 1872 ; est-ce vous qui l'avez certifié ?—Oui.

1787. Combien d'hommes pour ce mois ?—Quatre.

1788. Ont-ils tous travaillé ?—Non.

1789. Combien en aviez-vous ?—J'en ai eu deux dans ce mois à cause de travaux extra.